

Apollinaire et les genres

Actes du colloque de Stavelot
4 et 5 septembre 2025

Édités par Daniel Delbreil,
Gérald Purnelle et Jeanne Véron

ERGA

Espace de Recherches sur Guillaume Apollinaire

Association Internationale des Amis de Guillaume Apollinaire
– apollinaireaiaga.com –

2026

La rime transgenre d'Apollinaire à Aragon

Alain Chevrier

La versification d'Apollinaire est très variée, entre le « Souvenir » des formes régulières traditionnelles et l'« Avenir » des formes nouvelles, allant jusqu'aux vers libres et aux calligrammes. Nous examinerons ici le développement de la rime « transgenre » (ci-devant « transsexuelle ») telle qu'il l'emploiera dans le système remplaçant l'alternance en genre classique entre les rimes masculines M et féminines F, à savoir celui d'une alternance en genre « assoupli¹ ». Au système MF tant rigide qu'assoupli, il substituera enfin une alternance nouvelle entre des rimes se terminant par une consonne et des rimes se terminant par une voyelle, soit le système CV.

En dépit de l'ignorance où nous sommes de la date de composition de nombreux poèmes, et la disparition de beaucoup d'autres, nous tenterons de reconstituer l'histoire de cette rime et nous appuyant sur les poèmes qui nous paraissent formellement les plus significatifs.

Nous rapporterons ensuite les théories d'un écrivain qui a pu influencer le jeune Apollinaire, Remy de Gourmont, et nous terminerons sur le retour aux « rimes apollinariennes » qu'effectuera Aragon lors de sa conversion aux vers réguliers.

DÉFINITIONS PRÉLIMINAIRES

La rime mixte, associant deux éléments rimiques homophones mais de genres différents, a été employée comme une contrainte nouvelle par Banville dans les distiques d'une élégie :

-
1. Un premier défrichage sur le genre des rimes chez Apollinaire a été exposé dans notre ouvrage, *Le Sexe des rimes*, Paris, Les Belles Lettres, « Architecture du verbe », 1996, p. 343-352, et une étude à la fois exhaustive et détaillée des rimes chez Apollinaire a été présentée par Gérard Purnelle, qui n'avait pas eu connaissance de notre travail, dans « Apollinaire et la rime », *Apollinaire, revue d'études apollinariennes*, Calliopées, n° 12, novembre 2012, p. 15-54, et n° 23, sept. 2013, p. 29-54, ainsi que dans l'article « Rime » du *Dictionnaire Apollinaire*, Daniel Delbreil (dir.), Paris, Honoré Champion, « Champion Classiques », 2020, p. 939-945.

Tombez dans mon cœur, souvenirs confus,	M
Du haut des branches touffues !	F
Oh ! Parlez-moi d'elle, antres et rochers,	M
Retraites à tous cachées.	F
Parlez, parlez d'elle, ô sentiers fleuris	M
Bois, ruisseaux, vertes prairies !	F
Ô charmes amers ! Dans ce frais décor	M
Elle m'apparaît encore.	F
C'est elle, ô mon cœur ! Sur ces gazons verts,	M
Au milieu des primevères ¹ !	F

Verlaine a repris cette contrainte dans les quatrains de l'« Ariette oubliée VI » de ses *Romances sans paroles* :

C'est le chien de Jean de Nivelle	F
Qui mord sous l'œil même du guet	M
Le chat de la mère Michel ;	M
François-les-bas-bleus s'en égaie.	F
La Lune à l'écrivain public	M
Dispense sa lumière obscure	F
Où Médor avec Angélique	F
Verdisent sur le pauvre mur ² .	M

Dans ces deux exemples, le cadre de l'alternance MF est maintenu. Mais cette rime a été employée plus tard comme une rime libérée dans la poésie post vers-libriste, où l'on ne tient plus compte de l'alternance en genre.

Dans le couple d'éléments rimiques appelé « rime mixte », la « rime transgenre » désigne l'élément rimique qui change de genre pour respecter l'alternance en genre, que nous qualifierons d'« assouplie » par rapport au système « classique ».

Les deux variétés de rime transgenre, que nous désignerons par « M > F » et « F > M », sont présentes dans le poème « Le Larron » (1^{er}-15 août 1903) :

Maraudeur étranger malheureux malhabile
Voleur voleur que ne demandais-tu ces fruits

1. Théodore de Banville, *Les Stalactites*, Paris, Michel Lévy frères, 1846, p. 143.
2. Paul Verlaine, *Romances sans paroles. Ariettes oubliées. Paysages belges. Birds in the night*. Aquarelles, Paris, chez tous les libraires, 1874, p. 12.

Mais puisque tu as faim que tu es en exil M > F
Il pleure il est barbare et bon pardonnez-lui

[...]

Les citrons couleurs d'huile et à saveur d'eau froide
Pendaient parmi les fleurs des citronniers tordus
Les oiseaux de leur bec ont blessé vos grenades
Et presque toutes des figures étaient fendues¹ F > M

Pour se conformer au cadre *mfmf* des quatrains de ce poème, l'un des éléments d'une rime mixte change de genre, et devient une rime transgenre.

Nous analyserons essentiellement les poèmes d'Apollinaire en strophes régulières, où le cadre de l'alternance en genre est maintenu.

En sus de la rime traditionnelle, Apollinaire a souvent recours aux rimes libérées postverlainiennes et post-verslibristes : rimes singulier / pluriel, assonances, rimes du même au même, non rimes, qu'il emploie dans le cadre de l'alternance en genre, et qui sont susceptibles du même changement de genre.

Nous préciserons à chaque fois si le système CV s'applique en même temps que le système MF, ou s'il le remplace.

En représentant par (e) l'e muet, on obtient un tableau rappelant les correspondances entre les deux systèmes :

soir	V	CM	C
boire	VC(e)	F	C
Paris	V	M	V
Barbarie	V(e)	F	V

LES « RHÉNANES » ET ALENTOUR

Apollinaire emploie la rime transgenre dès ses premiers poèmes connus.

Le sonnet prolongé « *L'ensemble seul est parfait...* » (1898) en présente plusieurs : *voir* (M > F) / *grimoire, pensées* (F > M) / *passé, croire* / *étendards* (F > M), *apocryphe* (F > M) / *tardif, idées* (F > M) / *pêcher*, et il est compatible avec l'alternance CV, par hasard.

Le sonnet de Stavelot (1899), « *Ô mon cœur, j'ai connu la triste et belle joie...* », présente deux rimes mixtes au premier quatrain : *joie* /

1. Po, 92.

encore / roi / dort, mais sans rime transgenre. Le quintil écrit à Stavelot (1899), « *S'en est allé l'Amante...* » contient une rime transgenre *pluie* (M > F) / *lui*. « Élégie du voyageur aux pieds blessés » (publié en mai 1902) comporte *pensées* (F > M) *sensées* (F > M) / *blessés, enchanteurs* (M > F) / *meurent, poudroient* (F > M) / *croix*.

« Épousailles », adressé à Linda en 1901, et paru en mai 1902, contient *nues* (F > M) / *inconnu*.

Le treizain « Vent nocturne » (Honnef, 1901), suit l'ancien système MF, et l'alternance CV est un hasard. De même « Élégie » (Honnef, 1901), où deux quatrains CCCC excluent une alternance CV.

Avec des rimes singulier / pluriel et des assonances (*l'autre / chapeau, cabanes / Abraham*), « La Synagogue », daté de 1901, ne suit que partiellement le système MF assoupli, car il présente deux quatrains isosexuels en M et un en F. Il n'y a pas d'alternance CV.

« Crépuscule » (Honnef, 1901) en 3 quatrains, avec un rime SP, suit l'alternance MF, et l'alternance CV, peut-être par hasard.

« La Vierge à la fleur de haricot à Cologne » (Cologne, 1901) comporte 4 quatrains selon l'alternance ancienne, une rime SP, et son alternance CV peut être un hasard.

« Les Sapins » (Neu-Glück 1901) suit le système ancien (un peu assoupli avec quelques rimes singulier / pluriel), et il est compatible avec le système CV : par hasard ?

« Passion » (Neu-Glück, 1901) et « Plongeon » (1901) sont en rimes plates MF classiques.

« Les Femmes », (Honnef, décembre 1901), et dans *Alcools* daté de septembre 1901-mai 1902), suit parfaitement le système MF ancien (avec le mot allemand *Sorge* où le *e* est démutisé pour rimer avec *orgue*), et il est compatible avec le système CV : est-ce encore par hasard ?

« Les Bacs » (Andernach, 1902), « Le Dôme de Cologne » (Cologne février 1902), hétérostrophique, et « Les Cloches » (Oberpleis, mai 1902), suivent impeccablement l'ancien système d'alternance.

« Mai » (Leutesdorf, mai 1902) présente une rime transgenre *mai / aimée* (F > M), et s'avère compatible avec le système CV. Un hasard ?

« Nuit rhénane », daté de mai 1902, suit le système ancien assoupli (avec des rimes transgenres : *batelier / repliées* (F > M), (alors qu'au quatrain précédent *pieds* rime avec *batelier*), et *mirent / mourir* (M > F) et en même temps le système CV : est-ce un hasard, car sur 3 strophes seulement, ou est-ce dû à l'intention du poète ?

Dans « La Loreley », daté de mai 1902, et paru en 1904, les rimes ne suivent pas le système CV car 3 distiques de suite sont à terminaisons vocaliques (*maudits, péri // pierreries / sorcellerie // Loreley / ensorcelé*). Ils suivent l'alternance MF assouplie : alors que la rime *Loreley* s'accordait avec *ensorcelé* et *déroulés* plus haut, et donc était masculine, dans le distique final, les rimes *Loreley / soleil* doivent être féminines, d'où les rimes transgenres *soleil* (M > F) et *Loreley* (M > F), à condition de prononcer cette dernière comme en allemand, « Lorelail », et de l'entendre comme suivi d'un *e* atone pour en faire une rime féminine¹.

Le sonnet recomposé « Les Colchiques » (Neu-Glück, 1902) suit l'alternance ancienne et il est compatible avec l'alternance CV. De même les quatrains de « La Tzigane » (Honnef 1902).

« Mille regrets » (Rheinbreitbach, août 1902), présente des rimes transgenres : *nostalgie* et *tabagie* deviennent F > M par rapport à *noce* et *crosse*, comme *boumerang* (M > F) / *longues* et *béni* / *compagnie* (M > F). Si *morts* et *ténors* sont des rimes consonantiques à la troisième strophe, le système CV n'est pas entièrement appliqué, car *pfennigs* est une terminaison consonantique qui s'accorde avec la rime vocalique *hennins*, et qui n'alterne pas avec la précédente *morts*.

Les trois quatrains de « Marizibill » (publié en 1912, mais peut-être de 1902 comme « Le Dôme de Cologne ») ne suivent pas l'alternance CV, les 2 premiers étant en rimes consonantiques, mais toujours l'alternance MF assouplie, avec des assonances (*Cologne / mignonne / borgnes*), et une rime transgenre : *paille* (F > M) en accord avec *ail* et *Changai*.

« Le Printemps », daté de 1902 par les éditeurs du *Guetteur mélancolique*, est un long poème de 25 quatrains en rimes mêlées qui fournira des vers aux « Fiançailles » et à « L'Émigrant de Landor Road ». Dans le système MF, ses rimes transgenres sont *bleues* (F > M) / *bleu*, *giroflées* (F > M) / *Paraclet, éperdus / suspendues* (F > M), *égaré / énamourée, bien-aimées* (F > M) / *mai, oiseleurs* (F > M) / *l'heure, fée* (F > M) / *créer, fleuris / prient* (F > M). Mais il est en fait entièrement en rimes CV. Les rimes du quatrain *décevant / Amour / pour / mouvants* sont en rimes plates CCVV, au lieu d'être isosexuelles masculines.

1. Sur les « finales en semi-consonnes », cf. Gérard Purnelle, « Apollinaire et la rime (première partie) », *Apollinaire*, n° 12, 2012, *op. cit.*, p. 27-30.

« La Clef » (1902), en 13 quintils remaniés ou mal édités, qui anticipent ceux de *La Chanson du mal-aimé*, présente, en sus de rimes répétées, de nombreuses rimes transgenres : *allumée* (F > M) / *fermés*, *coupées* (F > M) / *paix*, *clef* / *saulaies* (F > M), *ville* / *attend-il* (M > F), *bien-aimée* (F > M) / *fermés*, *mort* (M > F) / *encore*, *pierreries* (F > M) / *meurtris*, *lac* (M > F) / *Pâques*, *consumée* (F > M) / *allumés*. Il est aussi entièrement en rimes CV.

Le poème en vers suivis « Au prolétaire » (postérieur au printemps 1902) comporte des rimes transgenres (*mai* / *fumée* (F > M), *noyés* / *émerveillée* (M > F), *nue* (F > M) / *ingénue*, et il est entièrement en rimes CV.

« Avenir » (publié le 1^{er} mai 1903) suit le système assoupli avec de rimes transgenres dans 5 quatrains sur 9, et il suit le système CV.

De même dans « Schinderhannes », paru en juin 1904, le système MF ancien, aux rimes impeccables, est compatible avec le système CV.

LES POÈMES MYTHOLOGIQUES

Ces longs poèmes en quatrains sont probablement antérieurs au séjour en Allemagne du jeune poète.

« L'Ermite » (publié le 1^{er} décembre 1902) obéit dans sa totalité au système CV à l'aide des rimes transgenres dans l'ancien système (*blanchi* / *logomachies* F > M, *trous* / *s'enrouent* (F > M), *oie* (F > M) / *doigts*, *Inconnue* (F > M) / *menus*, *pluie* (F > M) / *lui*, *ardeurs* (M > F) / *heures*, *nie* (F > M) / *Gethsémani*, *mer* (M > F) / *aémères*, *vert* (M > F) / *sévère*, *mûrs* (M > F) / *impure*, *queue leu leu* / *bleues* (F > M), *miel* (M > F) / *vénuelles*. L'alternance FM assouplie n'a pas lieu d'être évoquée à propos du quatrain isosexuel masculin *couleurs* / *damnés* / *nez* / *fleur* : il est en CVCV.

« Le Larron » (publié en 1^{er}-15 août 1903) fourmille de rimes transgenres *malhabile* / *exil* (F > M) ; *murs* (M > F) / *tortures* ; *tordus* / *fendues* (F > M) ; *pendait* / *Chaldée* (F > M) ; *mourir* / *mûrirent* (F > M) ; *arc-en-ciel* (M > F) / *agnelles* ; *noire* (F > M) / *savoir* ; *avenir* (M > F) / *dire* ; *chair* (M > F) / *légères* ; *Orphée* (F > M) / *faix*. L'alternance MF est appliquée, et non l'alternance CV puisqu'un quatrain est en CCCC (*scythe*, *Mer*, *vite*, *éclair*), et que 5 quatrains de suite sont en CCCC avec des rimes masculines en -r (*-or*, *-ir*, *-ar*, *-oir*, *-eur*). On peut se demander si l'auteur a fait exprès, ou si c'est dû à la fréquence des rimes en -r. Ces rimes en -r restent un mystère...

« Merlin et la Vieille Femme » (publié en 1912) ne suit pas le système CV, puisque ses 15 strophes sont toutes en CCCC. Cela tient à ce que les rimes des vers pairs de chacune des strophes sont toutes des rimes en -r (-er, -oir, -eur, -our, -ar, -ir) ou en -l (-el, -al, -il). Ce poème suit le système MF. Qu'il soit entièrement en terminaisons consonantiques est une singularité équivalente aux poèmes isosexuels du système MF ancien. Était-ce une contrainte nouvelle transitoire ?

« L'Ignorance » (publiée en juillet 1914, mais proche du poème « Le Larron »), présente des rimes transgenres pour suivre l'alternance en genre assouplie : *mourut* / *crues* (F > M), *nues* (F > M) / *intervenue*, *soleil* (M > F) / *vermeille*, *nues* (F > M) / *inconnues*. Ce poème en 9 quatrains suivrait aussi l'alternance CV, s'il ne commençait par une rime *toi* (V) / *étoile* (C) et ne se terminait sur une autre : *île* (C) / *ionie* (V), qui évoquent les essais de rime « par augmentation » ou « par diminution » expérimentées par Jules Romains dans certains poèmes rassemblés plus tard de *La Vie unanime*, poème (Mercure de France, 1913) et décrites encore plus tard dans son *Petit traité de versification française* (1924).

« LA CHANSON DU MAL-AIMÉ »

Ce poème de 1903 est paru dans le *Mercure de France*, n° 285, 1^{er} mai 1909, sans la dédicace, sans l'épigraphe et avec la seule première strophe de la « Réponse des Cosaques Zaporogues au sultan de Constantinople », les 2 suivantes ayant un vocabulaire trop choquant. Ses quintils alternent en miroir leurs rimes masculines et féminines : *fmfmf* – *mfmf* – *fmfmf*.

Le couplet ajouté en guise d'épigraphe rimée suit l'alternance MF, et ne suit pas non plus d'alternance CV (CCCCC – C).

Et je chantais cette romance
En 1903 sans savoir
Que mon amour a la semblance
Du beau phénix s'il meurt un soir
Au matin voit sa renaissance

Un soir de demi-brume à Londres

En l'insérant après-coup, l'auteur fait fi de l'alternance MF aussi bien que CV, mais le statut de ce couplet est en quelque sorte extraterritorial.

Le troisième couplet du poème ne présenterait que des rimes féminines si on le lisait selon le système ancien MF, et il n'y aurait pas d'alternance en genre intrastrophique FFFFF.

Que tombent ces vagues de briques
Si tu ne fus pas bien aimée
Je suis le souverain d'Égypte
Sa sœur épouse son armée
Si tu n'es pas l'amour unique

Par rapport aux assonances féminines, les 2 rimes en -ée doivent devenir masculines : elles subissent une transition de genre F > M selon le système MF assoupli. Elles sont désormais vocaliques dans un schéma CVCVC.

De même au quintil suivant contenant des rimes transgenres :

Mon beau navire ô ma mémoire
Avons-nous assez navigué
Dans une onde mauvaise à boire
Avons-nous assez divagué
De la belle aube au triste soir

Soir, dans ce quintil *fmfmm*, est une rime transgenre M > F dans le système d'alternance en genre assoupli, mais la strophe est en fait en CVCVC, comme le sera la suite du poème.

La soudure est invisible avec le premier poème inséré « Réponse des cosaques Zaporogues au sultan de Constantinople », à condition de lire *Barabas* comme *là-bas* et *sabbats* pour obtenir une rime vocalique (la rime consonantique qui précède est *chandelle*). Le deuxième intermède intercalé, « Aubade chantée à Lætare un an passé », est aussi dans la continuité des strophes antécédentes.

Mais une exception se lit dans la strophe qui précède le troisième poème inséré :

[...]
Les sept épées hors du fourreau

Sept épées de mélancolie
Sans morfil ô claires douleurs
Sont dans mon cœur et la folie
Veut raisonner pour mon malheur
Comment voulez-vous que j'oublie

[Les Sept épées]

La première est toute d'argent

Il y a alternance MF intrastrophique, et interstrophique avec les couplets antécédant et suivant. Les rimes doivent se lire selon le système MF car dans le système CV il y aurait non alternance interstrophique : V – VCVCV – V. La suite revient à l'alternance en CV.

Et on note une seconde exception à la fin du poème :

[...]

Sans avoir le cœur d'y mourir

Les dimanches s'y éternisent

Et les orgues de Barbarie

Y sanglotent dans les cours grises

Les fleurs aux balcons de Paris

Penchent comme la tour de Pise

Soirs de Paris ivres du gin

[...]

Il y a alternance intrastrophique en MF assouplie (ffmf) avec *Barbarie* comme rime transgenre F > M, mais l'alternance interstrophique en CV n'est pas respectée : C – CVCVC – C¹.

Sur le brouillon présenté par Michel Décaudin dans le dossier d'*Alcools*², cette strophe fait suite au vers « Dans les villes que je revois » et elle est suivie par « Voyages dans l'alcool mauvais », respectant les deux alternances MF et CV. De même un des couplets subséquents commençant par « Les dimanches s'y éternisent » a été extrait et inséré avant « Soir de Paris... ». Ce sont deux pièces rapportées.

Au total, dans les 60 quintils de « La Chanson du mal-aimé » (l'épigraphe et les inserts compris), on compte 12 occurrences de la rime transgenre : 2 M > F : *soir / mémoire / boire, gin / échine / machine* ; 10 F > M : *perdue / confondu / plus, exfoliée / oublier / giro-*

-
1. Ces deux exceptions ont été relevées par Frank Bauer, « Le sexe des rimes. À propos de quelques strophes de "La Chanson du mal-aimé" », *Questions de styles*, n° 1, 2004, p. 72, <https://www.unicaen.fr/puc/revues/qds/dossier1/textes/05bauer.pdf>, par nous-mêmes dans *Le Sexe des rimes* (1996), et par Gérard Purnelle, « Apollinaire et la rime (première partie) », *Apollinaire*, n° 12, 2012, *op. cit.*, p. 27.
 2. Michel Décaudin, *Le Dossier d'« Alcools »*, Genève / Paris, Librairie Droz / Librairie Minard, 1971, p. 106. Alain Chevrier, *Le Sexe des rimes*, *op. cit.*, p. 348-350.

flier, avril / virile, exténue / connue / venu, folie / lit, lyre / délire / mourir, Barbarie / Paris, portées / électricité, fumée / aimée / enrhumés, années / mal-aimé. Et 4 concernent des rimes consonantiques, 8 des rimes vocaliques. Ces rimes transgenres sont donc présentes dans 1/5 des strophes.

SUITE ET FIN

« Un soir » (1904), en quatrains 12.6.12.6, présente une alternance MF assouplie et une alternance CV.

Les 2 quatrains remaniés d'« Automne », publiés en 1905, suivent une alternance MF classique.

« Le Mendiant » (paru en avril 1905) est en MF classique, et compatible avec l'alternance CV.

« Poème », « *Le chemin qui mène aux étoiles...* » (sonnet publié en mars 1908 dans *La Phalange*), suit l'alternance MF assouplie avec des rimes transgenres : *clarté / lactée* (F > M) / *athées* (F / M) / *arrêtaient*.

« Le Départ », attribué à Louise Lalanne, comporte des rimes transgenres (*Gloire / Désespoir* (M > F), *renoncé / Pensée* (F > M), *gare / départ* (M > F), et il suit le système MF assoupli. Il ne suit pas entièrement l'alternance CV du fait d'un quatrain CCCC (*rebute / défaillir / soupir / disputes*).

« *Tu te souviens, Rousseau, du paysage astèque...* », dit en 1908 au banquet en l'honneur du Douanier, est classique, n'était une rime singulier / pluriel, et en même temps il suit l'alternance CV.

« Palais » (publié en novembre 1905) suit l'ancien système assoupli : *brisé / pensées* (F > M), et le système CV sauf la deuxième strophe qui est en VCCV après une rime vocalique, vestige d'une insertion, et un vers est dispersé en deux parties qui perturbent l'alternance (« Qui donc attendez-vous / [...] / Mes plus belles voisines »).

« Lul de Faltenin » (paru en novembre 1907, dédié à Louis de Gonzague Frick), en 8 strophes, n'est pas entièrement sur une alternance MF ni CV car *muettes* est suivi à la strophe suivante par *merveille*. Une strophe présente deux assonances transgenres : *merveille* (F > M) et *otelles* (F > M) / *orgueil*, et *vous* (M > F) / *avoue*.

« Les Fiançailles » (paru en novembre-décembre 1908), suit l'alternance MF assouplie : *bleues* (F > M) / *bleu, giroflées* (M > F) / *Paraclet*, et l'alternance CV.

« Le Brasier » (publié le 4 mai 1908), où on lit *adore / morts* (M > F), suit le système CV sauf à la fin : *femmes* et suivi de *ville* à la strophe suivante (mais les vers de la strophe suivent une opposition CV).

« Crépuscule » (1909), à Marie Laurencin, en quatrains à rimes mêlées, est dans le système MF assoupli car la str. 3 ne présente pas la nouvelle alternance du système CV : *blèmes / spectateurs / Bohême / enchanteurs*.

On peut noter que dans *Le Bestiaire*, publié en 1910, les rimes homophones allosexuelles de deux poèmes en MF, « La Colombe » (*esprit / Jésus-Christ / Marie / marie*) et « Le Hibou » (*hibou / recloue / bout / loue*) sont parentes des rimes mixtes, mais ne sont pas des rimes transgenres.

« Signe » (publié le 1^{er} mars 1911) est dans l'ancien système MF puisqu'il contient 2 quatrains CCCC.

Les trois quintils de « Rosemonde », publié en juillet 1912, aux rimes osées, présentent deux rimes transgenres : *dame / Amsterdam* (M > F), *désert* (M > F) / *retrouvèrent, vit / vie* (F > M), mais une non alternance interstrophique tant MF que CV.

« Marie » (publié en octobre 1912), reprend aussi le quintil de « La Chanson du mal-aimé » (avec un vers hypermétrique à la deuxième strophe) et suit le système CV, à condition que *Marie* soit prononcé « Marille » (V(e) > C !), — comme *Mareye*, autre graphie du wallon *Mareï*, — afin de rimer avec *fille* et *sautille*.

Par la suite, pendant et après le coup d'éclat de *Calligrammes*, Apollinaire retournera à l'alternance classique MF, notamment dans ses poèmes en vers réguliers envoyés à ses correspondantes et à ses correspondants.

UN PROBLÈME MÉTRIQUE ANCIEN

Apollinaire a été précédé par des théoriciens et des praticiens de la versification, qui ont pu l'influencer. Le problème n'est pas nouveau. De nombreux ouvrages sur la versification l'ont soulevé et citent cette remarque de l'abbé d'Olivet :

Mais nous-mêmes, pour faire retentir nos consonnes isolées, ou finales, nous ne les accompagnons pas toujours de notre *E* muet. Nous écrivons *David*, & *avide*, un *bal*, & une *balle*, un *aspic*, & une *pique*, le *sommeil*, & il *sommeille*, *mortel*, & *mortelle* ; *caduc*, & *caduque* ; un *froc*, & il *croque*, &c. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonnerait qu'il y

eut une orthographe différente, pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même¹.

Nous citerons un auteur passé inaperçu, Alexandre Gossart, qui dans son *Traité complet de la versification française* (1859), a exposé une nouvelle théorie de la rime :

Observations sur les rimes masculines et féminines. — Dans presque tous les mots français qui se terminent par un e muet, la dernière lettre qui frappe l'oreille est une consonne, comme on le voit par les suivants : robe, nuque, raide, agrafe, rouge, aile, âme, Anne, coupe, rire, cesse, pâte, rive, axe, où l'on ne prononce que rob, nuc, raid, agraf, etc. ; il n'y a d'exception que pour des mots assez rares, tels que raie, vie, nue, aimée, joue.

D'un autre côté les mots qui n'ont pas cet e muet font entendre le plus souvent une voyelle finale. Exemple, drap, pied, nid, caveau, plus, voix, lieu, bien, loin ; ceux qui se terminent par une voyelle [(sic) : consonne] sonore tels que sac, Joad, vif, Tarn, fer, sont bien moins nombreux².

Cet autodidacte, qui a publié des ouvrages sur la sténographie, proposait cette nouvelle classification :

Réforme. — On éviterait les défauts qui viennent d'être signalés, en rangeant dans la classe des rimes masculines tous les mots dont le son s'arrête sur une voyelle, comme combat, formé, formée, uni, amie, caveau, repos, pourvu, [...].

Les mots qui, pour l'oreille, se terminent par une consonne, formeraient les rimes féminines ; ce seraient par exemple robe, club, froc, prude, vif, coffre, [...].

Ou plutôt il serait plus exact de remplacer les dénominations de rimes masculines et de rimes féminines par celles de *rimes voyelles* et de *rimes consonnes* ; on éviterait ainsi toute confusion.

Ces rimes devraient d'ailleurs alterner selon la règle établie pour les vers masculins et féminins.

1. *Remarques sur la langue française* par M. l'Abbé d'Olivet, à Paris, chez les frères Barbou, 1793, p. 43.
2. Alexandre Gossart, *Traité complet de la versification française* renfermant une nouvelle théorie de la rime, la prosodie, la déclamation, les gestes, des observations sur la mise en musique de la poésie, une description de toutes espèces de poésie, un précis historique par Alexandre Gossart, [...], Paris, Librairie classique de M^{me} V^e Maire-Nyon, s. d., [1859] p. 45.

On ne peut contester à cette division, basée sur la prononciation réelle des rimes, plus de justesse et de raison qu'à la distinction fondée uniquement sur l'e muet¹.

REMY DE GOURMONT²

Une lettre à Remy de Gourmont, de décembre 1903, permet de dater les premiers contacts d'Apollinaire avec celui qu'il avait d'abord rencontré sur les quais, en quête de livres, dès son arrivée à Paris en avril 1899³ :

J'ai été à l'imprimerie chercher les circulaires d'enquêtes, mais je suis à la maison bien plus souvent que ne vous dit maman qu'y voudrait m'y voir toujours. Je vous ai adressé moi-même un *Festin* et je crois que ce n'est pas de la poste qu'il faille désespérer mais du facteur de la rue des Saints-Pères... Ce numéro est malheureusement plein de fautes d'impression. Il y en a une dans mes pauvres petits vers⁴.

Le rédacteur en chef du *Festin d'Ésope* se fait petit garçon... Le poème en question pourrait être « L'Adieu » dans le numéro de décembre 1903 (« longtemp »), ou « Les femmes » du n° 3, janvier 1904 (« Lotte est-tu triste⁵ ? »), où l'alternance en genre est par ailleurs parfaitement classique.

En ce qui concerne les rimes, Gourmont, philologue franc-tireur féru du latin de la décadence et des œuvres en vieux français comme de la chanson populaire, lecteur des linguistes de son temps comme Christoffer Nyrop et Arsène Darmesteter, et bon connaisseur des petites revues de poésies, fut l'un des premiers à enregistrer l'évolution de la rime dans le cadre de son étude du vers libre.

L'affaiblissement de la rime aux deux derniers siècles ne fut qu'un signe de lassitude ou de décadence. Après les excès contraires du Par-

-
1. *Ibid.*, p. 50-51.
 2. Voir Alain Chevrier, « La métrique de Remy de Gourmont, *Nouvelle imprimerie gourmontienne*, n° 14, automne 2023, p. 42-80.
 3. Daniel Delbreil, art. « Gourmont (Remy de) » dans *Dictionnaire Apollinaire*, dir. Daniel Delbreil, Paris, « Champion Classiques », Honoré Champion, 2020, p. 420-422.
 4. Remy de Gourmont, *Correspondance*, t. II 1900-1915, éd. Vincent Gogibu, Paris, Éditions du Sandre, p. 126.
 5. *Ibid.*, p. 126, n. 4.

nasse, la rime en ces derniers temps s'est renouvelée ; elle s'adresse d'abord à l'oreille, admettant ainsi des finales jumelles de son, quoique différentes à l'œil ; elle s'affaiblit même volontiers en assonances qui, par leur nouveauté, sonnent parfois plus haut que les vieilles rimes usées au duo prévu. C'est un retour très heureux à la poésie orale¹.

À l'origine, dans sa conception, la poésie était parole, musique et danse. De la danse est restée le rythme. La musique était encore pratiquée par les trouvères. La rime pour l'œil est apparue avec l'imprimerie. Or on ne lit pas que par les yeux, soutient-il, « on lit par les oreilles ». Il en résulte que l'alternance en genre est jetée aux orties : « Enfin la division des rimes en masculines et féminines apparaît telle qu'une puérile hérésie phonétique : *meurt* et *heure*, voilà d'excellentes rimes, qui demain ne choqueront plus personne². »

La nouvelle classification enregistre l'abandon de la « rime pour les yeux », ce qui a pour effet que ne peuvent plus rimer les mots identiques à l'œil se différenciant par leurs finales « claires » ou « sourdes » comme *plat* et *mat*, *nus* et *Vénus*, *aimer* et *amer*, qu'on trouve chez les Parnassiens (et avant eux à profusion chez Hugo).

Il y a en français deux sortes de mots [...] : les mots terminés par une consonne et les mots terminés par une voyelle. Les mots terminés par une consonne peuvent être appelés à finalité vibrante ou indéfinie ; les mots terminés par une voyelle peuvent être appelés à finalité sourde ou finie. On dira mots masculins, les mots sourds ; mots féminins, les mots vibrants³.

Il garde l'opposition entre les rimes masculines et les rimes féminines, mais l'élargit en prenant en compte la seule phonétique⁴.

Le nouveau classement enrichirait les rimes masculines actuelles de mots terminés en *aie* (= ait) ; *ée* (= é — er, aimer) ; *eue* (= eux) ; *ie* (= i — it) ; *iée* (= ié — ier) ; *ué* (= ué — uer) ; *oie* (= oi — oid) ; *oue* (= ou — out) ; *ue* (= u — ut) ; *uie* (= ui — uit) ; *ye* (abbaye — obéit).

1. Remy de Gourmont, « Le vers libre », dans *Esthétique de la langue française*, op. cit., p. 244.
2. Remy de Gourmont, « Le "Mercure de France" », dans *Promenades littéraires*, Quatrième série, op. cit., p. 90.
3. Remy de Gourmont, « La question de l'e muet », dans *Le Problème du style*, Mercure de France, 1938, p. 179-181.
4. Alain Chevrier, *Le Sexe des rimes*, Les Belles Lettres, « Architecture du verbe », 1996. Sur Gourmont, p. 352-357.

Les rimes féminines gagneraient : *ac* (= aque, sauf exception : *tabac*, etc.) ; *ail* (= aille) ; *air* (= aire) ; *al* (= ale) ; *ar*, *ard*, *art* (= are) ; *at* (= atte, dans *mat*) ; *ef* (= effe) ; *eil* (= eille) ; *el* (= elle) ; *em* (= ème-aime) ; *er-ert* (= ère-aire, dans *fer*, *amer*, etc.) ; *est* (= este, dans *lest*, *ouest*) ; *euil* (= euille) ; *eul* (= eule) ; *eur* (= eure) ; *ex* (= exe) ; *iel* (= ielle) ; *il* (= ille) ; *ir* (= ire) ; *is* (= isse, dans *Iris*) ; *it* (= ite, dans *zénith*) ; *ob* (= obe) ; *oif* (= oife) ; *oil* (= oile) ; *oir* (= oire) ; *ol* (= ole) ; *or* (= ore) ; *ouil* (= ouille) ; *our* (= oure) ; *ul* (= ule) ; *um* (= ome, dans *pallium*) ; *ur* (= ure) ; *us* (= usse, dans *Sirius*) ; *ut* (= ute, dans *rut*¹).

On reconnaît que les rubriques et sous-rubriques de son classement suivent l'ordre des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, comme dans les dictionnaires de rimes. Elles n'ont d'ailleurs rien d'exhaustif. Chaque exemple constitue une paire de rimes mixtes, qu'elles soient vocaliques comme dans la première partie, ou consonantiques comme dans la seconde partie. Il propose une « nouvelle classification des rimes masculines et féminines » :

Peu à peu l'absurdité des rimes pour l'œil a été perçue ; des oreilles ont en vain cherché à différencier tels sons masculins, *mer*, de tels sons féminins *mère* ; on a connu que les *e* muets n'étaient plus (hormis un petit nombre de circonstances) que la vibration d'une consonne. Dès lors la classification des rimes masculines et féminines apparaissait erronée. En fait, il n'y a plus guère en français qu'une seule catégorie de rimes, les féminines, *replet*, *plaie* ; *régale*, *regal* ; *seuil*, *feuille*, etc., les seules rimes masculines sont désormais celles que donnent les mots terminés par une voyelle nasalisée : *ent*, *in*, *on*, *an*, *oin*, etc. — toutes les autres rimes dites masculines pouvant s'accoupler en parfaite parité de son avec les rimes dites féminines, c'est-à-dire ornées du traditionnel *e* muet².

L'enrichissement du stock des rimes potentielles était encore bien plus important avec le recours aux assonances, et plus encore avec l'alliance, désormais déclarée licite, entre les singuliers et des pluriels métriques.

Dans cette conception phonétique, l'alternance en genre n'est plus de mise.

-
1. Remy de Gourmont, « La question de l'e muet », dans *Le Problème du style*, op. cit., p. 181.
 2. *Ibid.*, p. 246.

Gourmont a illustré ces théories dans ses poèmes recueillis dans *Hiéroglyphes et autres poèmes* (Mercure de France, 1894) et dans son livre bucolique *Simone* (1897).

En même temps que cette réforme de la rime, Gourmont a « touché au vers » à sa façon, toujours au nom de la prononciation normale. Au gré du poète, certains *e* atones devant un mot à consonne initiale, ou même internes au mot, ne sont pas prononcés et ils n'entrent pas dans le compte des syllabes, sans que ces élisions soit marquée par une apostrophe. Les alexandrins restent cependant le plus souvent césurés à l'hémistiche, comme une basse continue. En outre, certains vers peuvent être hyper- ou hypométriques, à condition qu'au moins un « vrai » alexandrin soit présent comme mètre de référence. Ainsi dans un poème en distiques de *Simone*, « L'Aubépine » : « Ell(e) communie avec le soleil du matin, / Quand la ruch(e) réveillée rêv(e) de trèfle et de thym¹ ».

On reconnaît là le mètre flou de « La Loreley » : ses longs vers ne sont pas des versets, mais ils sont dans leur grande majorité des alexandrins « élastiques », sans apostrophes : « Devant son tribunal l'évêqu(e) la fit citer / D'avance il l'absolvit à caus(e) de sa beauté », et certains ont plus ou moins de 12 syllabes. Il adopte la scansion que Remy de Gourmont avait illustrée dans ses poèmes, ceux inclus dans *Sixtine* ou ceux de *Simone* parus en revue, et tels qu'il les avait défendus dans son article sur l'*e* muet. Cependant, cette tentative est restée unique chez Apollinaire, trop attaché qu'il était au vers classique, et parce qu'il s'exprimait avec aisance en vers libérés « pleins ».

Le phonéticien Maurice Grammont, dans son *Petit Traité de versification française* (1906), au chapitre « Effets obtenus par la violation de certaines règles classiques », note que, la langue ayant évolué, *fanfare* et *hasard* et *dé* et *idée* se prononcent semblablement, et qu'il ne faut pas prendre garde à l'orthographe.

Il faut distinguer les rimes qui se terminent, dans la prononciation avec la voyelle accentuée, et celles qui se terminent avec une consonne suivant cette voyelle. Les premières peuvent être appelées masculines et les secondes féminines, si l'on tient à conserver ces deux termes ; aussi

1. Remy de Gourmont, *Divertissements*, poèmes en vers, Paris, Mercure de France, 1919, p. 86.

bien, ces deux nouvelles catégories recouvrent dans la majorité des cas les deux anciennes¹.

Mais la publication de cet ouvrage est postérieure à l'emploi de l'alternance CV par Apollinaire. Le même linguiste, dans *Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* (1913), discutera longuement les « nouvelles rimes masculines » et les « nouvelles rimes féminines² ».

Dans leur *Petit Traité de versification* (1924), Jules Romains et Georges Chennevière donnent une classification des rimes nouvelles, assez complexe, où apparaît « la rime mixte », qu'ils baptisent pour la première fois. Mais elle ne s'applique pour eux qu'aux rimes féminines (*blème / Bethléem*, Rimbaud) et non aux rimes masculines (*tue / vertu*). Pour eux aussi l'alternance est « en partie illusoire³ ». Et ils ne citent pas Apollinaire...

Quant à la dénomination d'origine linguistique des rimes « voca-
liques » et « consonantiques », et d'un nouveau système d'alternance CV, nous ne l'avons pas retrouvée plus en amont que les *Éléments de métrique française* (1974) de Jean Mazaleyrat, où il cite celles d'Apollinaire et d'Aragon⁴.

QUAND ARAGON SUIVAIT LES PAS D'APOLLINAIRE

Du vivant d'Apollinaire, le jeune Aragon avait fait un compte rendu de *Calligrammes* dans la revue *L'Esprit nouveau* (octobre 1920) :

André Breton faisait à cette époque une étude sur Apollinaire. Celui-ci lui recommandait de parler de sa science technique : « Dites bien que le premier j'ai rebaptisé les rimes, faisant *joie* masculine, *fer* féminin, par exemple⁵. »

Le poète pouvait avoir choisi malicieusement deux exemples opposant leur genre métrique à leur genre grammatical. André Breton rap-

-
1. *Petit Traité de versification française*, Paris, Armand Colin, 1911 [1906 et nombreuses rééd.], p. 106.
 2. Alain Chevrier, *Le Sexe des rimes*, op. cit., p. 357-361.
 3. Jules Romains & G. Chennevière, *Petit traité de versification*, Paris, 1924, NRF, Librairie Gallimard, 1924, p. 63-64.
 4. Jean Mazaleyrat, *Éléments de métrique française*, Armand Colin, 1974, p. 77, p. 108, p. 207.
 5. Louis Aragon, « La Poésie, *Calligrammes* », *L'Esprit nouveau*, n° 1, octobre 1920, cité dans Gérald Purnelle, « Apollinaire et la rime », *Apollinaire*, n° 12, p. 18.

portera cet entretien dans son étude « Apollinaire » (*L'Éventail*, Genève, n° 10, 15 octobre 1918), qui sera reprise dans *Les Pas perdus* (1924) :

Au reste, son fabuleux savoir prosodique n'est plus à vanter. Non content d'innover dans l'expression, il a entrepris de doter la technique de son art. Tout en admettant le principe d'une distinction des rimes en masculines et féminines, c'est ainsi qu'il tente de définir leur genre à nouveau. Il s'attaque, en effet, à l'arbitraire si, du joug charmant, nul si peu que lui n'est enclin à se libérer¹.

En 1940, renouant avec Apollinaire et la versification traditionnelle pour défendre sa patrie attaquée et occupée, Aragon expérimentera trois types de rimes : la rime complexe, qui n'est autre que la rime équivoque ou calembour, la rime enjambée, qu'il a découverte mais qu'il n'illustrera guère, et la rime mixte, trois rimes apparaissant dans le poème de guerre « J'attends sa lettre au crépuscule », écrit en octobre 1939.

Sous un ciel de cretonne
Pompadour et comment
Une petite auto
Navigue
Et l'écho ment

On reconnaît la rime complexe (*et comment / écho ment*) et la rime enjambée (que nous avons mise en italique) induite par le mot sans rime *Ourcq* :

Que les heures tuées
Guerre à Crouy-sur-Ourcq
Meurent mal Et tu es
Mon âme et mon vautour
Camion de buées²

Si l'alternance MF affaiblie peut s'appliquer grâce à la rime trans-genre *tuées / tués* (F > M), la rime consonantique apparaît dans ce deuxième dizain qui relève donc du système CV.

1. André Breton, *Œuvres complètes*, éd. Marguerite Bonnet et col., Paris, NRF, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, t. 1, p. 209.
2. Aragon, *Œuvres poétiques complètes*, NRF, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Olivier Barbarant et col., 2007, t. 1, p. 698-699.

Dans son manifeste « La rime en 1940 », parue en avril 1940 et mis en appendice à son recueil *Le Crève-cœur* en 1942, il déclare que toutes les rimes étant connues et réemployées, il en faut de nouvelles :

Certains poètes, au début du vingtième siècle, ont reconnu avec plus ou moins de netteté cette maladie de la rime, et ont cherché à l'en guérir. Pour parler du plus grand, Guillaume Apollinaire tenta de rajeunir la rime en redéfinissant ce que classiques et romantiques appelaient rimes féminines et masculines. Au lieu que la distinction entre ces deux sortes de rimes se fit par la présence ou l'absence d'un *e* muet à la fin du mot rimeur, pour Apollinaire étaient rimes féminines tous les mots qui se terminent à l'oreille sur une consonne prononcée (et c'est ainsi que les rimes honteuses que Mallarmé cachait dans le corps de ses vers — Tristement DORT une MANDORE — devenaient rimes riches et permises, tandis que pour lui étaient rimes masculines toutes celles qui s'achèvent par une voyelle ou une nasale. D'où la liberté que riment entre eux des mots comme *exil* et *malhabile* (*Larron des fruits*) et disparaît la différence byzantine qu'on entretenait entre *l'oie* et *loï*.

Aragon cite de mémoire le titre du poème « Le Larron » en reprenant une expression de deux vers de ce poème : « Et le larron des fruits cria Je suis chrétien », et « Larron des fruits tourne vers moi tes yeux lyriques² ».

Après la « maladie de la rime », par le biais probable de l'expression « maladie honteuse », les « rimes honteuses » sont une allusion aux « parties honteuses », et à la cryptorchidie, un des états intersexuels, rappel de sa formation médicale. Il y reviendra dans « *Arma virumque cano* » (février 1942), la préface au recueil *Les Yeux d'Elsa*, voyant dans « *Tristement dort une mandore* » l'exemple d'« une rime composée parfaite, à la terminaison masculine ou féminine près³ ».

Il continue d'ailleurs de filer la métaphore médicale et sexuelle : « Mais cette médication symptomatique de la rime ne suffit pas à la guérir. Vite, on pouvait faire le tour, l'invention de nouveaux accouplements permis au vers⁴. »

Aragon n'a pas identifié et suivi d'emblée l'alternance vocalique et consonantique⁵. Les poèmes du *Crève-cœur* suivent au début l'alter-

1. *Ibid.*, p. 728-729.

2. *Ibid.*, p. 94.

3. *Ibid.*, p. 749.

4. *Ibid.*

5. Voir Alain Chevrier, *Le Sexe des rimes*, *op. cit.*, p. 365-397.

nance en genre affaiblie à l'aide des rimes transgenres, et ce n'est qu'au recueil suivant, *Les Yeux d'Elsa* (1942) qu'il mettra en œuvre l'alternance CV dans tous ses poèmes (à commencer par « Les Nuits », publiées en mai-juin 1941, à l'exception de la première), nonobstant une strophe dans « Fêtes galantes » et quatre strophes dans « Plus belles que les larmes ». C'est selon cette nouvelle alternance qu'il écrira désormais ses poèmes en vers réguliers.

CONCLUSION

Depuis la Renaissance et l'institution de l'alternance en genre, les métaphores sexuelles en métrique sont très nombreuses, porteuses de connotations le plus souvent négatives concernant les rimes féminines, mais on en trouve aussi de positives.

Parmi elles, la rime mixte est ainsi dénommée parce qu'elle permet de joindre deux éléments rimiques de genre (ou de sexe) différents. On en doit l'invention à Banville, sur le modèle de certains poèmes de Ronsard avant qu'il ne préconise l'alternance en genre, déjà pratiquée pour certaines formes et par certains des « grands rhétoriciens ».

Banville a été suivi par plusieurs poètes, surtout Parnassiens, dont le plus inventif a été Verlaine et, de façon épisodique et sans lendemain, Rimbaud. La libération de la rime, coextensive à celle du vers, lors du grand bouleversement vers-libriste, a entraîné un usage possible de la rime mixte, indépendamment de l'alternance en genre, dès lors abandonnée. Plus proche de l'oralité, elle permettait aussi de recourir à un plus grand choix de rimes.

Apollinaire a suivi les exemples des poètes de la fin de siècle. Il a varié les formes poétiques : poèmes en rimes classiques, en vers isosexuels, en vers blancs, en vers libres. Dans quelques longs poèmes strophiques, il a introduit la rime mixte, à la suite de ses contemporains, afin d'acquiescer une plus grande liberté de jeu, mais il le fait tout en gardant le cadre classique de l'alternance en genre, qu'il applique aussi aux assonances. Il peut ainsi considérer comme rimes d'un seul genre une paire de rimes mixtes en fonction du cadre de l'alternance, ce qui entraîne l'existence de rimes transgenre.

La rime transgenre est un exemple de fluidité sexuelle : elle s'observe dans les couples de rimes mixtes. L'un ou l'une de ces deux éléments rimiques change de genre, en fonction du contexte, c'est-à-dire de l'alternance en genre dans la strophe ou le poème, pour constituer un couple de rimes standard, isosexuelles. Comme pour le comparant humain, il s'agit d'un genre idéal, et non pas d'un sexe réel.

Un pas de plus, et Apollinaire a débouché sur une nouvelle alternance, fondée sur une opposition linguistique, et non plus « sexuelle », celle entre les rimes vocaliques et consonantiques. Cette dénomination lui est cependant restée étrangère, car il a parlé de rimes masculines et féminines nouvelles. Il est très probable qu'il se soit inspiré des poèmes et des théories d'une de ses admirations, Remy de Gourmont. Par la suite Apollinaire dans *Calligrammes* abandonnera non seulement le système CV mais aussi le système MF affaibli pour retourner à l'alternance en genre classique pour ses poèmes en vers réguliers. Comme par compensation, il s'exprimera surtout en vers libres et en poèmes figurés.

Il aura pour disciple à retardement Aragon, qui assurera le passage de l'alternance affaiblie des rimes masculines et féminines, au système des rimes consonantiques et vocaliques de façon définitive. Mais ce système ne sera guère poursuivi, probablement parce qu'estimé encore trop contraignant.